



# HAUTS-DE-FRANCE BASKETBALL

## LIGUE RÉGIONALE



**INSTITUT RÉGIONAL  
DE FORMATION  
DU BASKETBALL**

**HAUTS-DE-FRANCE**

### POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Secrétariat IRFBB :

Espace Basket

30, Rue Albert Hermant

59133 PHALEMPIN

☎ : 03.20.16.93.74

@ : [hautsdefrancebasketball1@orange.fr](mailto:hautsdefrancebasketball1@orange.fr)

<https://irfbb.hautsdefrancebasketball.org/>

## PROGRAMME DE FORMATIONS DES ENTRAÎNEURS SAISON 2021/2022

### GÉNÉRALITÉS

Les objectifs du Certificat de Qualification Professionnelle de Technicien Sportif de Basket-ball [CQP TSBB] sont de :

- Être capable d'**Accueillir** les joueurs, d'**Animer** une séance d'entraînement
- Être capable d'**Encadrer** les sportifs, **Former** un joueur et **Manager** l'équipe en compétition
- Être capable d'**Apprécier** le potentiel de l'équipe dont il a la charge
- Être capable d'**Evoluer** dans son environnement réglementaire et institutionnel
- Être capable d'**Analyser** les objectifs sportifs de la structure pour les équipes dont il a la charge

Le CQP TSB est constitué de 3 niveaux dits Présentiel 1, Présentiel 2, Présentiel 3.

Il permet de :

- D'exercer contre rémunération au sein d'un club
- Pour le statut de l'entraîneur, coacher en NF2, NF3, NM3, R1, assistant U18 France
- Postuler aux tests de sélection du DE JEPS, pour lequel il est un pré requis

Les formations au Présentiel 1, 2 et 3 du Certificat de Qualification Professionnelle de Technicien Sportif de Basket-ball [CQP TSBB] se déroulent sous forme d'alternance entre :

- Des séquences d'Enseignement à Distance (EAD = cours avec intervenant),

2021  
-  
2022

**Institut Régional de Formation Basket-Ball des Hauts de France**



- Des préparations à domicile, des défis terrain en club
- Des modules en Présentiel,
- Des séquences de **Formation à Distance** (FoAD = parcours en autonomie)
- Des modules spécifiques de l'offre Compte Personnel de Revalidation (CPR)

Pour accéder à l'évaluation, vous devrez valider un nombre de modules propres à chaque formation.

Pour le niveau P1 du CQP TSBB, formation sectorisée (Sud, Centre, Littoral. Est), optionnelle (encadrement de Jeunes ou d'Adultes) et modulaire :

- Module projet de jeu
- Module technique Jeune ou Senior
- Module coaching, immersion, CPR

Pour le niveau P2 / P3 du CQP TSBB, parcours avec choix de date :

- Modules Technicotactiques en blending (EAD/ Défi / Présentiel)
- Module Coaching/Projet de Jeu en EAD
- Module Outil de l'entraîneur en EAD

Pour les formations additionnelles: (rattrapage après échec à une évaluation ; permet d'obtenir l'autorisation de se présenter à la session d'examen suivante) Au minimum 1 module technique au choix avec les séquences EAD liées.

### Compétences visées

#### ***Accueillir les joueurs – Apprécier le potentiel d'une l'équipe (ou des équipes) dont il a la charge***

- Identifier les caractéristiques des publics et les prendre en compte pour s'adapter aux capacités physiologiques, physiques et psychologiques des différents publics (enfant, adolescent, adulte, senior),
- Evaluer les caractéristiques individuelles et collectives des joueurs
- Mettre en place un projet adapté au niveau de compétition de l'équipe
- Proposer un projet commun pour l'équipe
- Soutenir l'émergence de projets à caractère individuel ou collectif
- Programmer et planifier l'entraînement des joueurs dans un cadre sportif associatif
- Expliciter les règles de vie collective et de l'activité
- Intégrer un joueur de grande taille dans un projet technico- tactique
- Connaître des publics particuliers : Basket handicapé en fauteuil
- Accueillir les officiels et l'équipe adverse

#### ***Encadrer, former les sportifs et Manager l'équipe en compétition***

- Programmer les séances en respectant une planification d'entraînement
- Adapter les procédés d'entraînements aux caractéristiques des joueurs, de l'équipe et à l'organisation sportive
- Expliciter dans un langage technique professionnel adapté à son public
- Conduire les séances d'entraînement :
  - Perfectionner l'adresse par poste de jeu
  - Développer les fondamentaux pré collectifs du jeu à 2
  - Développer les fondamentaux pré collectifs du jeu à 3
  - Organiser collectivement le jeu rapide
  - Organiser des structures d'attaque
  - Organiser des structures de défense
- Définir la stratégie et gérer les ressources de l'équipe en compétition
  - Manager une équipe en compétition en fonction des caractéristiques individuelles et collectives en



- Analyser un match
- Exploiter l'outil vidéo
- Mettre en œuvre la préparation physique générale et spécifique des joueurs à la performance
  - Concevoir une programmation adaptée
  - Organiser la saison sportive en fonction d'objectifs définis
  - Connaître les contraintes physiques de l'activité
  - Organiser un circuit training (solicitation de la force)
  - encadrer des séances relatives à la préparation générale et spécifique des joueurs
  - Etre attentif aux signes de fatigues des joueurs et gérer les moments de récupération
- Prendre en compte les aspects psychologiques de l'entraînement et de la compétition
- Prendre en compte la dimension diététique de la performance

**Compétence responsabilité, sécurité & santé :**

- Maîtriser la dimension légale de la responsabilité de l'entraîneur
- Assurer une pratique sécuritaire visant l'intégrité physique et psychologique des pratiquants,
  - Aménager les zones de pratique en toute sécurité,
  - Veiller à l'utilisation et à la vérification du bon état du matériel et au respect des règles de sécurité,
  - Etre attentif à la fixation et au bon état général du matériel sportif utilisé pendant les entraînements
  - Prendre seul la décision de modifier ou annuler toute activité, s'il s'avère que les conditions d'exécution relevant de sa responsabilité ne permettent pas son déroulement sans danger.
- Donner une information sur l'hygiène de vie du sportif et les risques liés au dopage
- Mettre en œuvre les règles et l'esprit du jeu
  - Transmettre les règles du fair-play et du comportement sportif
  - Veiller au respect des adversaires et des décisions arbitrales
  - Gérer les aspects relationnels du basket-ball pour éviter tout débordement

**Analyser les objectifs sportifs de la structure pour les équipes dont il a la charge**

- Participer à la définition du projet sportif de la structure sous la coordination d'un cadre plus qualifié (lorsqu'il existe)
- Mettre en œuvre un projet correspondant à la politique sportive de la structure dans le respect des règlements sportifs
- Organiser son action en structure, participer à la vie du club
- Coordonner son action avec l'action des autres professionnels de la structure
- Rendre compte des réussites et des échecs de son (ses) équipe(s) auprès de la structure
- Etre force de proposition auprès des dirigeants en ce qui concerne les moyens à mettre en œuvre par la structure concernant ses équipes
- Communiquer par écrit (préparation et bilan)
- Se situer et agir dans le système institutionnel & fédéral
  - Mettre en œuvre les règlements de la fédération
  - Connaître l'historique et l'évolution du Basket-Ball
  - Connaître le fonctionnement fédéral
  - Utiliser les règlements généraux FFBB
  - Maîtriser le statut fédéral de l'entraîneur
  - Prendre en compte la dimension médiatique du basket

**La réussite à chaque évaluation intermédiaire et la validation de l'alternance sont obligatoires pour participer à la séquence de formation suivante.** De ce fait, la réussite à l'évaluation du présentiel 1 est obligatoire pour rentrer en alternance et pour participer à la séquence de formation du Présentiel 2 & Présentiel 3. Lorsqu'un candidat bénéficie d'une équivalence partielle, il présente la ou les parties d'épreuve(s) permettant de valider tout ou partie d'unités de compétences capitalisables manquantes.



## Validation de la formation, (évaluation certificative en fin de PIF)

Le référentiel de certification présente la liste des compétences que doit acquérir le stagiaire en fin de formation. La possession du CQP TSBB confère à son titulaire les compétences attestées par le référentiel de certification.

Les trois Unités Capitalisables constitutives du référentiel de certification du diplôme sont définies dans le règlement du CQP adopté lors de la délibération du 26/06/2008 de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation de la Branche Sport (CPNEF SPORT).

Les épreuves de certifications visent à apprécier l'acquisition des 3 unités de compétences capitalisables (UCC) constitutives du CQP TSRBB et nécessaires à son obtention. Ces épreuves sont organisées par l'organisme de formation habilité. La validation des 3 unités conduit à l'obtention du CQP. **La validation est requise dans chacune des 3 unités.**

La réussite à chaque évaluation intermédiaire et la validation de l'alternance sont obligatoires pour participer à la séquence de formation suivante. De ce fait, la réussite à l'évaluation du présentiel 1 est obligatoire pour rentrer en alternance et pour participer à la séquence de formation du Présentiel 2 & Présentiel 3. Lorsqu'un candidat bénéficie d'une équivalence partielle, il présente la ou les parties d'épreuve(s) permettant de valider tout ou partie d'unités de compétences capitalisables manquantes.

En cas d'échec à un ou plusieurs blocs de compétences (UC), le candidat peut conserver les autres blocs de compétences acquis pendant une période maximale de 5 ans. Les blocs de compétences acquis figurent dans le livret de qualification avec mention de leur date limite de conservation. Une prolongation dérogatoire d'une année supplémentaire peut être accordée pour motif sérieux.

En cas d'échec à un ou plusieurs blocs de compétences (UC), le candidat peut conserver les autres blocs de compétences acquis pendant une période maximale de 5 ans. En revanche, il ne peut prétendre passer du P1 au P2 sans validation complète des 3 UC. Les blocs de compétences acquis figurent dans le livret de l'alternant. Une prolongation dérogatoire d'une année supplémentaire peut être accordée pour motif sérieux.

## Allègement de formation

Les candidats qui font valoir une formation donnant lieu à certification dans un ou plusieurs domaines ou unités de compétences capitalisables délivrée par une université européenne ou par une fédération sportive nationale européenne peuvent se voir accorder des allègements correspondants à leur formation par le responsable de la formation.

Les allègements de formation ne dispensent pas de la ou des parties d'épreuve(s) de certification prévue(s) au règlement du CQP de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation de la Branche Sport.

## RÈGLES GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Renseignements et **INSCRIPTION EN LIGNE** [sur le site IRFBB](#) obligatoire **15 jours avant la date du début de la formation**. Une inscription est prise en compte quand le règlement est effectué soit par chèque à l'ordre de la Ligue ou par prélèvement club à stipuler. Ne pas oublier de spécifier l'option ½ pension ou pension complète

La Ligue des Hauts-de-France de Basket-ball n'accepte pas la subrogation.

Pas de report sans motif valable et justifié dans la limite de 2 changements maximum sur une même saison.

Aucune absence n'est autorisée pendant les stages sur toute l'amplitude horaire programmée.

En cas d'absence non prévue, non excusée, le stagiaire ne sera plus convoqué pour les modules suivants



jusqu'à ce qu'il prenne contact pour justifier de sa situation. Le Comité Directeur prendra alors une décision quant à sa réintégration.

Toute radiation d'une formation pour cause d'absence sera sanctionnée par la perte des sommes versées.

Sur les séquences d'enseignements à distance (EAD), les stagiaires ont l'obligation d'utiliser une webcam active tout au long de la visioconférence.

Le coût horaire de frais pédagogique est fixé à 5€ TTC/heure en auto-financement (financement stagiaire, prise en charge club), et à 9€ TTC/heure en formation professionnelle (financement entreprise, OPCO, CPF...)

Les Conditions générales de ventes sont disponibles [sur ce lien](#)

Toute inscription (signature du contrat individuel de formation et de la convention club) est significative d'approbation du règlement intérieur et des CGV (disponibles sur le site internet)

## **ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION**

Dans le cadre de son engagement éthique et responsable, l'IRFBB HDF étudie **toutes les situations particulières** des personnes souhaitant s'inscrire afin de faciliter leur participation. N'hésitez pas à nous contacter. Un formulaire d'entrée en formation est transmis à chaque stagiaire à l'inscription afin de connaître les besoins particuliers de chacun.

## **FORMATION PRESENTIEL 1 CQP TSBB**

### **Prix :**

**Coût en auto-financement (personnel ou prise en charge club) : 200€**

**Coût en formation professionnelle (remboursement OPCO/financement CPF) : 360€**

#### Auquel s'ajoute optionnellement (\* choix à faire à l'inscription) :

- Forfait ½ pension (restauration du midi) : **70€** valable pour toute la durée de la formation
- Forfait pension complète (hébergement/restauration) : **150€** valable pour toute la durée de la formation

### **Durée :**

50 heures de formation en blending (3/4 en présentiel, 1/4 en distanciel + FoAD)

### **Prérequis :**

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis suivants :

1. Diplôme de secourisme de Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 (PSCI ou équivalent) avec date de délivrance antérieure à l'entrée en formation
2. Brevet Fédéral ou Initiateur (exigences préalables à l'entrée en formation)

OU

Justifier des compétences correspondantes (Cf. positionnement par reconnaissance d'acquis possible)

- *Animer des séances de basket-ball et adapter les situations d'apprentissages au regard des publics*
- *Initier aux techniques fondamentales du basket-ball*
- *Maîtriser les particularités du règlement en fonction des catégories*
- *Arbitrer une situation de jeu*
- *Faire la promotion des activités proposées par la structure*

OU

Attestation d'une pratique du basket-ball de 100 heures délivrée par le Président de Club

Justifier d'une expérience d'encadrement de 200 heures délivrée par le Président de Club



### Fonctionnement :

- ⇒ Participation aux enseignements à distance préparatoire (EAD), (**avec web cam obligatoire !**)
- ⇒ Préparation des devoirs, séances (**et remise sur plateforme spécifique**)
- ⇒ Participation aux modules en Présentiel, avec choix option **Jeune ou Adulte**
  - Module 1 = projet de jeu
  - Module 2 = technique Jeune ou Senior
  - Module 3 = coaching, immersion, CPR
- ⇒ Formation à distance Environnement de la pratique sur la plateforme FFBB,
- ⇒ Participation à la formation Fiba Live Stat,

### Modalités d'évaluation :

- Une épreuve de mise en situation pédagogique
- avec une épreuve pratique sportive intégrée
- Une épreuve environnement de la pratique sur plateforme à distance
- Une épreuve écrite & statistique sur support vidéo ou match réel

### Dates, lieu(x) & formateurs :

**SECTEUR CENTRE – MEL :** Nov. 2020 – Avril 2021

// 25 personnes maximum

*Date limite d'inscription au 24 novembre 2021*

**Visioconférence de rentrée le 29 novembre 2021**

**Formateurs :** Rémi DUSSART, Nicolas SALLES, CTF

**Lieu :** CREPS Hauts-de-France, Wattignies

Modules	UC1	Présentiel	UC 2-3
	EAD		FoAD
Module 1	EAD= semaine 6 au 10/12	Sa 18/12/2021 Di 19/12/2021	Parcours : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Accueillir Organiser Administration</li><li>▪ Métier Entraîneur</li><li>▪ Sécurité</li><li>▪ Responsabilité</li><li>▪ OTM club</li><li>▪ Arbitre club</li><li>▪ E-marque</li><li>▪ PI UC2 / UC3</li></ul>
Module 2 <b>Option Jeune</b>	EAD = en janvier	Sa 5/02/2022 Di 6/02/2022	
Module 2 <b>Option Adulte</b>	EAD = en janvier	Sa 5/02/2022 Di 6/02/2022	
Module 3	EAD = en mars	Sa 09/04/2022 Di 10/04/2022	
Evaluation	Avril 2021		



Date limite d'inscription **au 20 octobre 2021**

**Visioconférence de rentrée le 25 octobre 2021**

**Formateurs** : Gérard LELARGE, CTF ; Maxime DASSONVILLE

**Lieu** : Nogent/Oise, Compiègne, Beauvais

Modules	UC1		UC 2-3 FoAD
	EAD	Présentiel	
Module 1	EAD = en novembre	Di 31/10/2021 Di 10/04/2022	Parcours : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accueillir Organiser Administration</li> <li>▪ Métier Entraîneur</li> <li>▪ Sécurité Responsabilité</li> <li>▪ OTM club</li> <li>▪ Arbitre club</li> <li>▪ E-marque</li> <li>▪ PI UC2 / UC3</li> </ul>
Module 2 Option Jeune	EAD = en janvier	Sa 18/12/21 + Sa 5/02/22 Di 10/04/22 + Di 24/04/22	
Module 2 Option Adulte	EAD = en janvier	Sa 18/12/21 + Sa 5/02/22 Di 10/04/22 + Di 24/04/22	
Module 3	EAD= en mars	Di 31/10/2021 Di 10/04/2022	
Evaluation		Mai 2021	

Date limite d'inscription **au 6 décembre 2021**

**Visioconférence de rentrée 15 décembre 2021**

**Formateurs** : Maxime SAUVAGE, COB Calais ; Jérôme BRUNET, Calais Basket

**Lieu** : Salle Calypso, Calais

Modules	UC1		UC 2-3 FoAD
	EAD	Présentiel	
Module 1	EAD = en déc. ; janvier	Sa 8 janvier 2022 Sa 22 ou Di 23 janvier 2022	Parcours : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accueillir Organiser Administration</li> <li>▪ Métier Entraîneur</li> <li>▪ Sécurité Responsabilité</li> <li>▪ OTM club</li> <li>▪ Arbitre club</li> <li>▪ E-marque</li> <li>PI UC2 / UC3</li> </ul>
Module 2 <b>Option Jeune</b>	EAD = en février	Sa 26 ou Di 27 février 2022 Sa 5 mars	
Module 2 <b>Option Adulte</b>	EAD = en février	Sa 26 ou Di 27 février 2022 Sa 5 mars	
Module 3	EAD= en mars	Sa 26 mars 2022 Sa 9 avril 2022	
Evaluation		Mai 2022	



## FORMATION PRÉSENTIEL 2 et 3 CQP TSBB

Formation réservée aux personnes ayant validé le Présentiel 1 ou ayant été positionné à ce niveau par un jury national antérieur.

### Prix :

Coût en auto-financement (personnel ou prise en charge club) : **450€**

Coût en formation professionnelle (remboursement OPCO ou financement CPF) : **810€**

Pour une formation au P3 uniquement : calcule individualisé du prix en fonction du positionnement.

Auquel s'ajoute optionnellement (\* choix à faire à l'inscription) :

- Forfait ½ pension (restauration du midi) : **80€** valable pour toute la durée de la formation
- Forfait pension complète (hébergement/restauration) : **200€** valable pour toute la durée de la formation

### Durée :

**P2** : 50 heures de formation en blending (3/4 en présentiel, 1/4 en distanciel + FoAD)

**P3** : 50 heures de formation en blending (3/4 en présentiel, 1/4 en distanciel + FoAD)  
+ **105 heures d'alternance**

(soit 205 heures de formation pour le **P2/P3**)

### Fonctionnement :

- ⇒ Participation aux enseignements à distance préparatoire (EAD), (**avec web cam obligatoire !**)
- ⇒ Préparation des devoirs, séances (**et remise sur plateforme spécifique**)
- ⇒ Choix d'une date pour chaque module en Présentiel, (possibilité de faire le week-end entier, des délocalisations seront étudiées)
- ⇒ Participation aux modules vidéo, stat, coaching principalement à distance
- ⇒ Formation à distance plateforme FFBB,
- ⇒ Alternance stage en club avec Tutorat,
- ⇒ Mémoire à rédiger.
- ✎ **Pour valider le CQP TSBB complet** : En plus des modules techniques et spécifiques, **30 à 60 pts CPR** à acquérir sur une ou plusieurs saisons (Préparation mentale et athlétisation du sportif, Responsable Technique de Club, Statisticien FIBA Live stat, Immersion PPF, Soirées techniques... )

### Modalités d'évaluation :

#### Présentiel 2 :

- Une épreuve de mise en situation pédagogique
- Avec une épreuve pratique sportive intégrée
- Une épreuve environnement de la pratique sur plateforme à distance
- Une épreuve écrite sur support vidéo & support statistique

#### Présentiel 3 :

- Validation du parcours de formation à distance (FoAD-M1 & FoAD-M2)
- Validation alternance
- Validation fiche sécurité
- Mémoire personnel sur la conduite d'une équipe ou d'une action structuration club



L'alternance est obligatoire dans la formation préparant au CQP TSRBB. La formation en club de 105 heures se déroule sur la durée de la formation. Les stagiaires sont tenus de respecter les périodes déterminées dans le ruban pédagogique et de réaliser leur formation sur le terrain, donc de rechercher une ou plusieurs structures leur permettant d'encadrer un public d'un niveau de pratique en correspondance avec les exigences de la formation.

Les stagiaires sont tenus de rechercher un tuteur disponible à la sollicitation, compétent professionnellement et engagé dans une démarche volontaire. Les tuteurs doivent être titulaires d'une qualification d'un niveau supérieur à celui du CQP TSRBB et avoir une expérience professionnelle ou bénévole minimale de 3 ans dans l'activité correspondant à la mention. Les structures et les tuteurs proposés par les stagiaires seront validés par le coordonnateur de la formation.

**Dates, lieu & formateurs** : Déc. 2021 – Mai/Juin 2022

*Date limite d'inscription au 4 novembre 2021*

**Module OBLIGATOIRE de rentrée du P2/P3 CQP : vendredi 5 novembre 2021  
19h00 – 21h00 en visioconférence**

**Formateurs** : B. Berkani, T. Vanbeselaere, Y. Dubebout, CTF ; L. Duthe, R. Cazeneuve, D. Thiebaut, D. Tardieu, T. Giorguitti, F. Fernandes, ...

**Lieu** : CREPS Hauts-de-France de Wattignies, Siège Ligue Régionale à Phalempin

Modules	UC1				UC2-UC3
	EAD	Présentiel			FoAD
		Choix 1		Choix 2	
I/ Environnement de la pratique et de la formation Accompagnement mémoire	Réunion de rentrée <b>Ve 5 nov. 19h</b> <b>Puis janv. à Avril 22</b>  A déterminer	Sa 18 déc. 21	OU	Di 19 déc. 21	Parcours Sporteef : ▪ P2-UC2 ▪ P2-UC3 ▪ Quizz UC2 ▪ Quizz UC3 ▪ P3
II/ Les Ecrans	Préparatif = 2 visios <b>Nov. 21</b>	Sa 27 nov. 21	ET/OU	Di 28 nov. 21	
III/ Le Jeu à 5	Préparatif = 2-3 visios <b>Nov. &amp; déc. 21</b>	Sa 18 déc. 21	OU	Lu 20 déc. 21	
IV/ <b>Projet de jeu</b> Péda Collectif	Préparatif = 3-4 visios <b>Oct. Nov. Déc.. 21</b>	Di 19 déc. 21	OU	Ma 21 déc. 21	
V/ Collectif Spécial	Préparatif = 2 visios <b>Janv. – fév. 22</b>	Sa 12 fév. 22	ET/OU	Di 13 fév. 22	
VI/ Fdx & Pré collectif off/déf	Préparatif = 4-5 visios <b>Janv. Fév. Mars</b>	Sa 12 mars 22	ET/OU	Di 13 mars 22	
VII/ Pédagogie / Prép. examen	Préparatif = 1 visio + 1 sujet blanc <b>Avril 2022</b>	Sa 9 avril 22	OU	Di 10 avril 22	
VIII/ Outil, Vidéo / Stat Coaching	4 séances <b>De mi-mars à avril 2022</b> 2 séances	Sa 7 mai 22	ET	Di 8 mai 22	
CERTIFICATION		Vidéo Stat= 8 mai 2022 Péda en structure (mai – juin 22)			Certificat réussite



## FORMATION ADDITIONNELLE

Coût en auto-financement (personnel ou prise en charge club) : **25€** pour le P1 ; **50€** pour le P2

Coût en formation professionnelle (remboursement OPCO/ financement CPF) : **45€** pour le P1 ; **90€** pour le P2

Auquel s'ajoute optionnellement (\* choix à faire à l'inscription)

- Forfait ½ pension (restauration midi) : **20€** valable sans limite de nombre de modules
- Forfait pension (hébergement/restauration) : **50€** valable sans limite de nombre de modules

La formation additionnelle s'adresse aux personnes ayant échoué à l'examen Présentiel 1 ou Présentiel 2 lors d'une session précédente. Pour le Présentiel 3, la formation est validée quand le candidat satisfait à différentes obligations sans examens, il n'y a donc pas de formation additionnelle.

Pour pouvoir se représenter à un examen, l'entraîneur devra suivre à minima :

- ✎ Un module technicotactique du niveau du diplôme visé en lien avec ses résultats à l'examen
- ✎ Les séquences EAD liées à ce module

**Evaluation** : Session rattrapage P1 à compter de mars 2022,  
Session rattrapage P2 à compter de mars 2022.

